FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

1. Identification

Identificateur de produit **DEVCON® Plastic Steel® 5 Minute® Putty (SF) Durcisseur**

Autres moyens d'identification

5332 SKU#

Usage recommandé Non disponible. Restrictions d'utilisation Aucun(e) connu(e).

Renseignements sur le fabricant/importateur/fournisseur/distributeur

ITW Performance Polymers Nom de la société

Adresse 35 Brownridge Rd

Unité 1

Halton Hills, ON L7G 0C6

Personne-ressource Service à la clientèle Numéro de téléphone 978-777-1100

Télécopieur Courriel

Numéro de téléphone d'appel d'urgence

800-424-9300

Fournisseur Non disponible.

2. Identification des dangers

Dangers physiques Non classé.

Corrosion cutanée/irritation cutanée Catégorie 2 Dangers pour la santé Lésions oculaires graves/irritation oculaire Catégorie 2 Catégorie 1

Sensibilisation cutanée

Dangers environnementaux

Éléments d'étiquetage



Non classé.

Mention d'avertissement Attention

Provoque une irritation cutanée. Peut provoquer une allergie cutanée. Provoque une sévère Mention de danger

irritation des yeux.

Conseil de prudence

Prévention Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. Se laver

> soigneusement après manipulation. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Porter un équipement de protection des yeux/du visage. Porter des gants de

protection.

Intervention EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver abondamment à l'eau. EN CAS DE CONTACT

AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : Demander un avis médical/Consulter un médecin. Si l'irritation des yeux persiste : Demander un avis médical/Consulter un médecin. Enlever les

vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Non disponible. Stockage

Élimination Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation

locale/régionale/nationale/internationale.

Renseignements 91.94 % du mélange consiste en ingrédients de toxicité aiguë inconnue par inhalation.

supplémentaires

Nom de la matière : DEVCON® Plastic Steel® 5 Minute® Putty (SF) Durcisseur 5332 Version n°: 07 Date de révision: 01-Août-2023 Date d'émission : 17-Avril-2019

3. Composition/information sur les ingrédients

Mélanges

Dénomination chimique	Nom commun et synonymes	Numéro d'enregistrement CAS	%
Carbonate de calcium		1317-65-3	30 - 40
Tris-2,4,6-(dimethylaminomethyl)ph enol		90-72-2	10 - 20
DIOXYDE DE TITANE	DIOXYDE DE TITANE	13463-67-7	1 - 10
T-butylcatechol		98-29-3	< 1
Silice cristalline		14808-60-7	< 0.3
Silice amorphe		7631-86-9	< 0.2
Autres composant sous les niveaux	à déclarer		30 - 60

Toutes les concentrations sont en pourcentage en poids, sauf si l'ingrédient est un gaz. Les concentrations des gaz sont en pourcentage en volume.

4. Premiers soins

Inhalation Transporter à l'extérieur. Appeler un médecin si des symptômes se développent ou persistent.

Contact avec la peau Enlever immédiatement les vêtements contaminés et laver la peau à l'eau et au savon. En cas d'eczéma ou d'autres problèmes cutanés : consulter un médecin et apporter cette fiche. Laver les

vêtements contaminés avant réutilisation.

Rincer immédiatement les yeux abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes. Enlever les Contact avec les yeux

lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à

rincer. Consulter un médecin si une irritation se développe et persiste.

Ingestion Rincer la bouche. Consulter un médecin si des symptômes apparaissent.

Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

Irritation oculaire grave. Les symptômes peuvent inclure un picotement, un larmoiement, une rougeur, un gonflement et une vision trouble. Irritation de la peau. Peut provoguer des rougeurs et des douleurs. Peut provoquer une allergie cutanée. Dermatite. Éruption.

Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial, si nécessaire

Informations générales

Donner des soins généraux et traiter en fonction des symptômes. Garder la victime en observation. Les symptômes peuvent être retardés.

S'assurer que le personnel médical est averti du (des) produits(s) en cause et qu'il prend des mesures pour se protéger. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Agents extincteurs appropriés

Agents extincteurs inappropriés

Ne pas utiliser un jet d'eau comme agent extincteur, car cela propagera l'incendie.

Brouillard d'eau. Mousse. Poudre chimique. Dioxyde de carbone (CO2).

Dangers spécifiques du produit dangereux

Des gaz dangereux pour la santé peuvent se former pendant un incendie.

Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers Porter un appareil respiratoire autonome et un vêtement de protection complet en cas d'incendie.

Équipement/directives de lutte contre les incendies

Utiliser une pulvérisation d'eau pour refroidir les récipients fermés.

Méthodes particulières d'intervention

Utiliser des procédures standard en cas d'incendie et tenir compte des dangers des autres substances en cause.

Risques d'incendie généraux

Aucun risque inhabituel d'incendie ou d'explosion observé.

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Tenir à l'écart le personnel non requis. Ternir les gens à l'écart de l'endroit du déversement/de la fuite et en amont du vent. Porter un équipement et des vêtements de protection appropriés durant le nettoyage. Ne pas toucher les récipients endommagés ou le produit déversé à moins de porter des vêtements de protection appropriés. S'assurer une ventilation adéquate. Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues. Pour la protection individuelle, voir la section 8 de la FDS.

Nom de la matière : DEVCON® Plastic Steel® 5 Minute® Putty (SF) Durcisseur SDS CANADA 2/9 5332 Version n°: 07 Date de révision: 01-Août-2023 Date d'émission : 17-Avril-2019

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Déversements importants : Arrêter l'écoulement de la substance, si cela peut se faire sans risque. Après avoir récupéré le produit, rincer la zone à l'eau.

Déversements peu importants : Nettoyer la surface à fond pour éliminer la contamination résiduelle.

Ne jamais réintroduire le produit répandu dans son récipient d'origine en vue d'une réutilisation. Pour l'élimination des déchets, voir la section 13 de la FDS.

Précautions relatives à l'environnement

Éviter le rejet dans les égouts, les cours d'eau ou sur le sol.

7. Manutention et stockage

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Assurer une ventilation efficace. Porter un équipement de protection individuelle approprié. Observer de bonnes pratiques d'hygiène industrielle.

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités Stocker dans des récipients bien fermés. Entreposer à l'écart des substances incompatibles (consulter la section 10 de la FDS).

8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Limites d'exposition professionnelle

Etats-Unis. ACGIH, TLV (Valeur Composants	s de seuil d'exposition) Type	Valeur	Forme
DIOXYDE DE TITANE (CAS 13463-67-7)	TWA	2.5 mg/m3	Particules fines respirables.
		0.2 mg/m3	Nanoparticules respirables.
Silice cristalline (CAS 14808-60-7)	TWA	0.025 mg/m3	Fraction respirable.

Canada. Alberta VLE's. (Loi sur la santé et sécurité au travail, Règlement sur les risques chimiques, Règ. 398/88, Ch. 1)

Composants	Туре	Valeur	Forme
Carbonate de calcium (CAS 1317-65-3)	TWA	10 mg/m3	
DIOXYDE DE TITANE (CAS 13463-67-7)	TWA	10 mg/m3	
Silice amorphe (CAS 7631-86-9)	TWA	3 mg/m3	Particules inhalables.
		10 mg/m3	Total
Silice cristalline (CAS 14808-60-7)	TWA	0.025 mg/m3	Particules inhalables.

Canada. Colombie-Britannique VLE's. (Valuers limite d'exposition pour les substances chimiques, Réglementation sur la santé et sécurité au travail 296/97, et ses modifications.

Composants	Туре	Valeur	Forme
Carbonate de calcium (CAS 1317-65-3)	STEL	20 mg/m3	Poussières totales.
	TWA	3 mg/m3	Fraction respirable.
		10 mg/m3	Poussières totales.
DIOXYDE DE TITANE (CAS 13463-67-7)	TWA	3 mg/m3	Fraction respirable.
		10 mg/m3	Poussières totales.
Silice amorphe (CAS 7631-86-9)	TWA	3 mg/m3	Fraction respirable.
		10 mg/m3	Poussières totales.
Silice cristalline (CAS 14808-60-7)	TWA	0.025 mg/m3	Fraction respirable.

Nom de la matière : DEVCON® Plastic Steel® 5 Minute® Putty (SF) Durcisseur 5332 Version n°: 07 Date de révision: 01-Août-2023 Date d'émission : 17-Avril-2019

Composants	Туре	Valeur	Forme
DIOXYDE DE TITANE (CAS 13463-67-7)	TWA	2.5 mg/m3	Particules fines respirables.
		0.2 mg/m3	Nanoparticules respirables.
Silice cristalline (CAS 14808-60-7)	TWA	0.025 mg/m3	Fraction respirable.

de 1991 et 1997 (Règlement du Nouveau-Brunswick 91-191)

Composants	Туре	Valeur	Forme
Carbonate de calcium (CAS 1317-65-3)	TWA	3 mg/m3	Respirable.
		10 mg/m3	Inhalable
DIOXYDE DE TITANE (CAS 13463-67-7)	TWA	10 mg/m3	
Silice amorphe (CAS 7631-86-9)	TWA	3 mg/m3	Respirable.
		10 mg/m3	Inhalable
Silice cristalline (CAS 14808-60-7)	TWA	0.1 mg/m3	Respirable.

Canada. LEMT pour l'Ontario (Contrôle de l'exposition aux agents biologiques ou chimiques), ainsi modifiées Composants Type Valeur

	.) 0		
DIOXYDE DE TITANE (CAS 13463-67-7)	TWA	10 mg/m3	
Silice cristalline (CAS 14808-60-7)	TWA	0.1 mg/m3	Fraction respirable.

Canada. LEMT pour le Québec (Ministère du Travail - Règlement sur la qualité du milieu de travail), ainsi modifiées

Composants	Туре	Valeur	Forme
Carbonate de calcium (CAS 1317-65-3)	TWA	10 mg/m3	Poussières totales.
DIOXYDE DE TITANE (CAS 13463-67-7)	TWA	10 mg/m3	Poussières totales.
Silice amorphe (CAS 7631-86-9)	TWA	10 mg/m3	Poussières totales.
Silice cristalline (CAS	TWA	0.1 mg/m3	Poussière respirable.

Canada. LEMT pour la Saskatchewan (Règlements sur la santé et la sécurité au travail, 1996, Tableau 21), ainsi modifiées

Composants	Туре	Valeur	Forme
Carbonate de calcium (CAS 1317-65-3)	15 minutes	20 mg/m3	
DIOXYDE DE TITANE (CAS 13463-67-7)	15 minutes	20 mg/m3	
Silice amorphe (CAS 7631-86-9)	15 minutes	6 mg/m3	Fraction respirable.
		20 mg/m3	Fraction inhalable.

Valeurs biologiques limites Directives au sujet de l'exposition

Aucune limite d'exposition biologique observée pour les ingrédients.

Contrôles d'ingénierie appropriés

Les limites d'exposition professionnelle ne sont pas adéquates pour la forme physique actuelle du produit.

Il faut utiliser une bonne ventilation générale. Les débits de ventilation doivent être adaptés aux conditions. S'il y a lieu, utiliser des enceintes d'isolement, une ventilation locale ou d'autres mesures d'ingénierie pour maintenir les concentrations atmosphériques sous les limites d'exposition recommandées. Si des limites d'exposition n'ont pas été établies, maintenir les concentrations atmosphériques à un niveau acceptable. Assurer l'accès à une douche oculaire et à une douche de sécurité.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection du visage/des

yeux

Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux (ou des lunettes à coques). Un écran facial est

recommandé.

Protection de la peau

Protection des mains

Porte des vêtements appropriés résistants aux produits chimiques

Autre Porter des gants appropriés résistants aux produits chimiques II est recommandé d'utiliser un

tablier imperméable.

Protection respiratoire En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.

Porter des vêtements de protection thermique appropriés, au besoin. **Dangers thermiques**

Considérations d'hygiène

générale

Toujours adopter de bonnes pratiques d'hygiène personnelle, comme se laver après avoir manipulé la substance et avant de manger, de boire ou de fumer. Laver régulièrement les vêtements de travail et l'équipement de protection pour éliminer les contaminants Les vêtements

de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.

9. Propriétés physiques et chimiques

Puttv **Apparence** État physique Solide.

Solide. Visqueux. Pâte. **Forme**

Couleur Ambre. Odeur Mercaptan Seuil olfactif Non disponible. Non disponible. Non disponible.

Point de fusion et point de

congélation

Point initial d'ébullition et

domaine d'ébullition Non disponible.

93.3 °C (200.0 °F) estimation Point d'éclair

Taux d'évaporation Non disponible. Inflammabilité (solides et gaz) Non disponible.

Limites supérieures et inférieures d'inflammabilité ou d'explosibilité

Limite d'explosibilité -

inférieure (%)

Non disponible.

Limite d'explosibilité -

supérieure (%)

Non disponible.

Tension de vapeur Non disponible. Densité de vapeur Non disponible. Non disponible. Densité relative

Solubilité

Solubilité (eau) Négligiable

Coefficient de partage

n-octanol/eau

Non disponible.

Température Non disponible.

d'auto-inflammation

Non disponible. Température de décomposition Viscosité Non disponible.

Autres informations

Densité 2.69 g/cm3 estimation

Propriétés explosives Non explosif. Propriétés comburantes Non oxydant. 2.69 estimation Densité COV 100 % solides

10. Stabilité et réactivité

Réactivité Le produit est stable et non réactif dans des conditions normales d'utilisation, d'entreposage et de

transport.

Stabilité chimique

La substance est stable dans des conditions normales.

Risque de réactions

Conditions à éviter

dangereuses

Aucune réaction dangereuse connue dans des conditions normales d'utilisation.

Agents comburants forts. Matériaux incompatibles

Produits de décomposition

dangereux

Aucun produit dangereux de décomposition n'est connu.

11. Données toxicologiques

Renseignements sur les voies d'exposition probables

Inhalation On ne s'attend à aucun effet néfaste en cas d'inhalation.

Provoque une irritation cutanée. Peut provoquer une allergie cutanée. Contact avec la peau

Provoque une sévère irritation des yeux. Contact avec les yeux Ingestion Faible danger présumé en cas d'ingestion.

Les symptômes correspondant

aux caractéristiques physiques, chimiques et

toxicologiques

Irritation oculaire grave. Les symptômes peuvent inclure un picotement, un larmoiement, une rougeur, un gonflement et une vision trouble. Irritation de la peau. Peut provoguer des rougeurs et

Éviter les températures supérieures au point d'éclair. Contact avec des matériaux incompatibles.

des douleurs. Peut provoquer une allergie cutanée. Dermatite. Éruption.

Renseignements sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë Inconnu(e).

Composants **Espèces** Résultats d'épreuves

DIOXYDE DE TITANE (CAS 13463-67-7)

<u>Aiguë</u>

Cutané

DI 50 Hamster >= 10000 mg/kg

Orale

DL50 Rat > 10000 mg/kg

Silice amorphe (CAS 7631-86-9)

Aiguë

Orale

DL50 Rat > 22500 mg/kg

Tris-2,4,6-(dimethylaminomethyl)phenol (CAS 90-72-2)

Aiguë

Cutané

Rat **DL50** 1280 mg/kg

Orale

DL50 Rat 1200 mg/kg

Corrosion cutanée/irritation

cutanée

Provoque une irritation cutanée.

Lésions oculaires Provoque une sévère irritation des yeux.

graves/irritation oculaire

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Canada - LEMT pour l'Alberta : Irritant

Carbonate de calcium (CAS 1317-65-3) Irritant DIOXYDE DE TITANE (CAS 13463-67-7) Irritant Silice amorphe (CAS 7631-86-9) Irritant

Sensibilisation respiratoire Pas un sensibilisant respiratoire.

Sensibilisation cutanée Peut provoquer une allergie cutanée.

Mutagénicité sur les cellules Il n'existe pas de données qui indiquent que ce produit, ou tout composant présent à des taux de plus de 0,1 %, soit mutagène ou génétoxique. germinales

Nom de la matière : DEVCON® Plastic Steel® 5 Minute® Putty (SF) Durcisseur 5332 Version n°: 07 Date de révision: 01-Août-2023 Date d'émission : 17-Avril-2019 SDS CANADA

Cancérogénicité

Carcinogènes selon l'ACGIH

DIOXYDE DE TITANE (CAS 13463-67-7) A3 Cancérogène confirmé chez les animaux, mais inconnu chez

l'homme.

Silice cristalline (CAS 14808-60-7) A2 Probablement cancérogène pour l'homme.

Canada - LEMT pour l'Alberta : Catégorie de carcinogène

Silice cristalline (CAS 14808-60-7) Probablement cancérogène pour l'homme.

Canada - LEMT pour le Manitoba : cancérogénicité

DIOXYDE DE TITANE (CAS 13463-67-7) Cancérogène confirmé chez les animaux, mais inconnu chez

l'homme.

Silice cristalline (CAS 14808-60-7) Probablement cancérogène pour l'homme.

Canada - LEMT pour le Québec : Catégorie de carcinogène

Silice cristalline (CAS 14808-60-7) Effet cancérogène suspecté chez les humains.

Monographies du CIRC. Évaluation globale de la cancérogénicité

DIOXYDE DE TITANE (CAS 13463-67-7) 2B Peut-être cancérogène pour l'homme.

Silice amorphe (CAS 7631-86-9) 3 Inclassable quant à sa cancérogénicité pour l'homme.

Silice cristalline (CAS 14808-60-7) 1 Cancérogène pour l'homme.

États-Unis. Rapport du NTP (National Toxicilogy Program) sur les cancérogènes

Silice cristalline (CAS 14808-60-7) Carcinogène connu chez l'homme.

On ne s'attend pas à ce que ce produit présente des effets sur la reproduction ou le Toxicité pour la reproduction

développement.

Toxicité pour certains organes

Non classé.

cibles - exposition unique

Toxicité pour certains organes cibles - expositions répétées

Non classé.

Danger par aspiration Pas un danger par aspiration.

12. Données écologiques

Écotoxicité Le produit n'est pas classé comme dangereux pour l'environnement. Toutefois, ceci n'exclut pas la

possibilité que des déversements importants ou fréquents puissent avoir un effet nocif ou nuisible

sur l'environnement.

Persistance et dégradation

Potentiel de bioaccumulation

Mobilité dans le sol Aucune donnée disponible.

Autres effets nocifs Ce produit contient des composés organiques volatils qui présentent un potentiel de formation

photochimique d'ozone.

13. Données sur l'élimination

Instructions pour l'élimination Recueillir et réutiliser ou éliminer dans des récipients scellés dans un site d'élimination des

déchets autorisé. Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation

Aucune donnée n'est disponible sur la dégradabilité des ingrédients du mélange.

locale/régionale/nationale/internationale.

Règlements locaux

d'élimination

Détruire conformément àtoutes les réglementations applicables.

Code des déchets dangereux Les codes de déchets doivent être attribués dans le cadre d'une consultation entre l'utilisateur, le

fabricant et l'entreprise de décharge.

Déchets des résidus / produits

non utilisés

Éliminer conformément à la réglementation locale. Les récipients ou pochettes vides peuvent conserver certains résidus de produit. Éliminer ce produit et son récipient d'une manière sûre

(voir : instructions d'élimination).

Comme les récipients vides peuvent contenir un résidu du produit, suivre les avertissements de Emballages contaminés l'étiquette, même une fois le récipient vide. Les contenants vides doivent être acheminés vers une

installation certifiée de traitement des déchets en vue de leur élimination ou recyclage.

14. Informations relatives au transport

TMD

N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses.

IATA

N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses.

Nom de la matière : DEVCON® Plastic Steel® 5 Minute® Putty (SF) Durcisseur 7/9 5332 Version n°: 07 Date de révision: 01-Août-2023 Date d'émission : 17-Avril-2019

SDS CANADA

IMDG

N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses.

Transport en vrac selon

Sans objet.

l'Annexe II de MARPOL 73/78 et

le recueil IBC

15. Informations sur la réglementation

Réglementation canadienne

Ce produit a été classé conformément aux critères de danger énoncés dans le Règlement sur les produits dangereux et la FDS contient tous les renseignements exigés par le Règlement sur les produits dangereux.

Loi réglementant certaines drogues et autres substances

Non réglementé.

Liste des marchandises d'exportation contrôlée (LCPE 1999, Annexe 3)

Non inscrit.

Gaz à effet de serre

Non inscrit.

Règlements sur les précurseurs

Non réglementé.

Règlements internationaux

Convention de Stockholm

Sans objet.

Convention de Rotterdam

Sans obiet.

Protocole de Kyoto

Sans objet.

Protocole de Montréal

Sans objet.

Convention de Bâle

Sans objet.

Inventaires Internationaux

Pays ou région	Nom de l'inventaire	En stock (Oui/Non)*
Australie	Inventaire australien des substances chimiques industrielles (AICIS)	Non
Canada	Liste intérieure des substances (LIS)	Non
Canada	Liste extérieure des substances (LES)	Non
Chine	Inventaire des substances chimiques existantes en Chine (IECSC)	Oui
Europe	Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes (EINECS)	Non
Europe	Liste européenne des substances chimiques notifiées (ELINCS)	Non
Japon	Inventaire des substances chimiques existantes et nouvelles (ENCS)	Non
Corée	Liste des produits chimiques existants (ECL)	Non
Nouvelle-Zélande	Inventaire de la Nouvelle-Zélande	Oui
Philippines	Inventaire philippin des produits et substances chimiques (PICCS)	Oui
Taïwan	Inventaire des substances chimiques de Taïwan (TCSI)	Oui
États-Unis et Porto Rico	Inventaire du TSCA (Toxic Substances Controls Act - Loi réglementant les substances toxiques)	Non

^{*}La réponse « Oui » indique que tous les composants du produit sont conformes aux exigences d'entreposage du pays ayant compétence Un « Non » indique qu'un ou plusieurs composant(s) du produit n'est/ne sont pas inscrit(s) ou exempt(s) d'une inscription sur l'inventaire administré par le(s) pays ayant compétence.

16. Autres informations

Date de publication17-Avril-2019Date de la révision01-Août-2023

Nom de la matière : DEVCON® Plastic Steel® 5 Minute® Putty (SF) Durcisseur sps canada

Version n°

07

Avis de non-responsabilité

ITW Performance Polymers ne peut prévoir toutes les conditions d'utilisation des présentes informations et de son produit, ou des produits d'autres fabricants associés à son produit. Il relève de la responsabilité de l'utilisateur de veiller à assurer une manipulation, un entreposage et une élimination du produit en toute sécurité. L'utilisateur est responsable en cas de perte, de blessure, de dommage ou de frais causés par une utilisation inadéquate. The information provided in this Safety Data Sheet is correct to the best of our knowledge, information and belief at the date of its publication. The information relates only to the specific material designated and may not be valid for such material used in combination with any other materials or in any process, unless specified in the text. The information given is designed only as a guidance for safe handling, use, processing, storage, transportation, disposal and release.